



Francky VINCENT

Président de la Fédération
Assurance CFE-CGC

[communication@
assurance-cfecgc.fr](mailto:communication@assurance-cfecgc.fr)

#NÉGOCIATIONS SALARIALES DE BRANCHE **La CFE-CGC ASSURANCES signe l'accord sur le complément RMA !**

Alors qu'à la rentrée dernière, la Fédération Assurance CFE-CGC, entraînée par son Président, Francky VINCENT, exigeait des **avancées constructives en matière de politique sociale** par la mise en place de clauses de revoyure dans toutes les entreprises du secteur de l'assurance, de l'assistance et du courtage, **elle mise cette année sur les commissions de suivi pour assurer une réelle redistribution des richesses envers tous les salariés des entreprises.**

**LA CFE-CGC REPRÉSENTE TOUTES LES POPULATIONS :
CADRES, NON CADRES, ENCADRANTS ET ALTERNANTS**

Les négociations sur le complément des Revenus Minimum d'Activité (RMA) avec France Assureurs ce sont tenues en mai. Les premiers éléments n'étant pas à la hauteur de nos attentes, la CFE-CGC a fait des contre propositions. En effet, **à la CFE-CGC, nous pensons que tous les niveaux de salaires doivent faire l'objet d'une augmentation générale lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).**

Ainsi, nous avons signé l'accord de branche sur les RMA, avec les augmentations suivantes :

5% pour les classes 1 et 2 (soit 5% en 2022 et 5% en 2023)

3 % pour les classes 3 à 5

2 % pour les classes 6 et 7

➔ **TRAVAILLER MIEUX POUR VIVRE MIEUX**

Très présente en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), la Fédération de l'Assurance CFE-CGC demande ainsi à France Assureurs de travailler dès l'automne, au bien être des salariés et à l'Organisation du Travail, par l'ouverture d'une grande concertation au niveau de la branche.

Nous allons faire des propositions complémentaires sur les politiques d'intéressement de participation, d'épargne, de **redistribution des richesses** au sens large, et également sur des éléments de RSE tels que les Forfaits Mobilité Durable (FMD) ou les augmentations de prise en charge d'indemnités, **la semaine de 4 jours, l'employabilité des seniors, le tutorat et l'organisation optimisée entre travail distanciel et présentiel.**

La CFE-CGC ne s'interdira pas toute autre action offensive si nous n'avons pas le résultat positif que nous recherchons par la négociation. Ce n'est qu'un début, **nous continuerons de trouver les meilleurs accords, afin de défendre les intérêts de TOUS les salarié(e)s de l'Assurance !**

“
**Nous
souhaitons
l'ouverture
d'une
grande
concertation
au niveau
de la
branche.**”

21 juin 2023